



Assemblée générale

Distr. générale
24 octobre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Cinquième Commission
Point 137 de l'ordre du jour
Budget-programme de 2022

**Projet de résolution déposé par le Président de la Commission
à la suite de consultations**

**Rapport du Secrétaire général sur les prévisions
révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques)
et 36 (Contributions du personnel) du budget-programme
de 2022 : missions politiques spéciales – Mission
d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 76/245, la section X de sa résolution 76/246 et ses résolutions 76/247 A à C en date du 24 décembre 2021, ainsi que la section II de sa résolution 76/246 B en date du 13 avril 2022,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

- 1. Prend note du rapport du Secrétaire général ;*
- 2. Souscrit aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport ;*
- 3. Ouvre des crédits supplémentaires d'un montant de 131 345 300 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de 2022 pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, conformément aux procédures énoncées au paragraphe 11 de l'annexe I de sa résolution 41/213 du 19 décembre 1986 ;*
- 4. Ouvre également des crédits d'un montant de 10 905 200 dollars pour la portion correspondante des contributions du personnel au chapitre 36 (Contributions du personnel) du budget-programme de 2022, compensés par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).*

¹ A/76/6 (Sect. 3)/Add.9.

² A/76/7/Add.41.

